

*Interpellation présentée par la députée:
Mme Sandra Borgeaud*

*Date de dépôt : 17 septembre 2008
Messagerie*

Interpellation urgente écrite sur les cartes de légitimation inexistantes à Champ-Dollon

Un bref résumé :

En 1998, une demande a été faite pour que les gardiens de prison de Champ-Dollon aient une carte de légitimation. Cela fait 10 ans !

En 2002, soit 5 ans après, cette question est remise sur la table, et, miracle, c'est proposé au budget pour 2003.

Le Grand Conseil accepte le budget en 2003 pour les cartes de légitimation qui doivent être faites pour 2004. Mais là où le bât blesse, c'est qu'à ce jour, le 17 septembre 2008, les gardiens de prison de Champ-Dollon, n'ont toujours pas de carte de légitimation.

Il n'est pas admissible qu'un gardien de prison ne puisse pas s'identifier professionnellement, comparativement aux autres employés de l'Etat.

On peut donc se poser la question : à quoi a servi le budget voté et accepté en 2004 pour ces cartes de légitimation ?

Ma question est la suivante :

Pourquoi les gardiens de prison de Champ-Dollon n'ont-ils pas de carte de légitimation ?